



La fresque inspirée de la Charte européenne des droits fondamentaux a été réalisée pendant les vacances de la Toussaint et inaugurée le 25 novembre.

Une fresque à l'entrée du collège Garcia-Lorca Les droits fondamentaux font le mur

européenne des droits fondamentaux s'étendent sur 10 m². Ils sont accompagnés par des illustrations réalisées par les ados... Et par des commentaires qui vont bon train.

DEPUIS SA POSE à la mi-novembre sur l'un des murs extérieurs du collège Garcia-Lorca, une fresque en carreaux de faïence suscite bien des commentaires parmi les élèves. Étirée sur 10 m², elle est inscrite de lettres d'imprimerie auxquelles ils ne prêtent guère attention. Article 1, dignité humaine; article 2, droit à la vie... C'est la Charte européenne des droits fondamentaux, également déclinés sous les chapitres des « libertés » et de « l'égalité ».

Mais il y a les dessins. D'un tracé plus ou moins adroit, dont la couleur bleue rappelle les azulejos portugais, ils décrivent des scènes qui interpellent ces adolescents. C'est par exemple un couple d'amoureux dont l'un déclare « Je sors avec qui je veux », pour illustrer l'article 7 sur le respect de la vie privée et familiale. Et c'est surtout cette représentation, qui a été biffée d'un trait rageur : un avion volant vers le continent africain, et une troupe de petits bonshommes sous la bonne garde d'un policier. « Les expulsions collectives sont interdites. » Cet extrait de l'article 19, qui légende

le dessin, est sans doute resté inaperçu.

Inaugurée le samedi 25 novembre, en présence de l'inspecteur d'académie, Bernard Saint-Girons, la fresque a été réalisée au collège à la fin octobre pendant les vacances de Toussaint, par soixante-dix enfants et adolescents du quartier Franc-Moisin, dont trente collégiens, des élèves de CM2, issus des quatre écoles élémentaires du quartier, et des jeunes suivis par les éducateurs de rue de l'association Canal. Comme le note Jean-Luc Héraud, le principal de Garcia-Lorca, la

fresque n'a pas seulement donné lieu à un gros contresens. Lors de la pose de la céramique, par des élèves en BEP au Centre de formation des apprentis du bâtiment, « des carreaux, qui n'étaient pas encore bien scellés, ont été enlevés, dès qu'on a eu le dos tourné. Il y a eu ainsi des petites attaques pendant deux ou trois jours ».

Des idées bien ancrées

Le projet a été proposé et conduit par deux associations, déjà partenaires depuis trois ans de telles interventions dans des éta-

blissements scolaires, à Clichy-La-Garenne, Paris, ainsi qu'en Espagne et au Portugal. L'une, Inscire, a été fondée par Françoise Schein, une artiste connue pour la rénovation en 1989 de la station de métro Concorde, où la déclaration des droits de l'homme se déploie sur l'ensemble des céramiques. À Garcia-Lorca, elle a animé pendant deux jours un atelier où chaque jeune était invité à illustrer l'article de son choix.

Des intervenantes de Quartier du Monde, l'autre association, avaient conduit au préalable des séances

de théâtre forum, où les élèves se sont surtout exprimés sur les discriminations. Y compris les « petits », comme le remarque Marion van Brederode, professeur référente du dispositif Ambition réussite. « J'ai été frappée par la violence des scènes. Pour les plus âgés, elles portaient beaucoup sur les rapports des jeunes et de la police. » Après la comparaison établie par l'artiste céramiste avec les enfants au Portugal, « on est arrivé à la conclusion que pour bien dessiner, il faut avoir l'esprit assez libre. Ce qui n'est pas leur cas », ajoute-t-elle.

« Les élèves avec qui j'ai discuté des droits européens sont persuadés qu'ils sont appliqués, mais pas dans les quartiers. Ils sont assez pessimistes. »

Si les retombées en apparaissent encore ténues parmi les collégiens, la réalisation de la fresque, en grande partie financée par la commission européenne, a été pour Garcia-Lorca une nouvelle occasion d'ouverture à la fois sur le quartier, et sur la ville, avec l'implication du CFA et de l'association Franciade, sollicitée pour la cuisson des céramiques.

Marylène Lenfant